

Procédure de demande de stage de découverte - LP des Métiers de la Montagne- St Michel de Maurienne.

La marche à suivre est la suivante :

1/ Les parents des élèves intéressés complètent le formulaire de demande de mini-stage de découverte 2026/2027 (également téléchargeable sur le site du lycée <http://www.lyceedesmetiersdelamontagne.org>)

2/ Le formulaire est remis au secrétariat de l'établissement d'origine de l'élève qui le transmettra au secrétariat du lycée des Métiers de la Montagne : ce.0730039w@ac-grenoble.fr

3/ Le lycée des Métiers de la Montagne arrête une date de mini-stage, édite une convention, et l'envoie à l'établissement d'origine de l'élève.

4/

- En cas de désaccord sur la date, le secrétariat de l'établissement d'origine de l'élève contacte le secrétariat du lycée des Métiers de la Montagne pour fixer une autre demi-journée de stage.

- En cas d'accord, le secrétariat de l'établissement d'origine de l'élève imprime un exemplaire de la convention de mini-stage et la renvoie au secrétariat du lycée des Métiers de la Montagne dûment signées par :

- l'élève
- le responsable légal
- le chef d'établissement d'origine

5/ Une fois signée par le proviseur-adjoint du lycée des métiers de la Montagne, un exemplaire est retourné au secrétariat de l'établissement d'origine de l'élève.